



Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ANEMF c/o FAGE, 79 rue Périer 92120 Montrouge - 01 40 33 70 72
www.anemf.org - contact@anemf.org

Organisation étudiante représentative selon la loi de 1901 et le code de l'éducation.
Représentée au CNESER et CNOUS. Nommée à la CNEMMOP. Membre de la FAGE et de l'IFMSA

SCOPE/SCORE

Standing Committee On Professional Exchanges
Standing Committee On Research Exchanges

Nathalie HEJJAOUI - NEO In
nathalie.hejjaoui@anemf.org

Solène RAPP - NEO Out
solene.rapp@anemf.org

Hélène ROBIL - NORE
helene.robil@anemf.org

1. SCOPE

Le comité **SCOPE** (Standing Committee on Professional Exchange), a été fondé en 1951 (comité fondateur de l'IFMSA – International Federation of Medical Students' Associations) par seulement 8 pays.

Aujourd'hui, 67 ans plus tard, **plus de 100 pays** participent désormais au programme, faisant ainsi du programme SCOPE l'un des plus grands programmes d'échanges gérés par des étudiants dans le monde, et profite chaque année à **plus de 13 000 étudiants**, dont **350 étudiants français** pour la saison 2018-2019.

1. Principe de l'échange

Le stage dure **4 semaines** et se base sur le principe de la **bilatéralité** c'est à dire que l'étudiant qui part à l'étranger est accueilli chez quelqu'un et en retour il s'engage à accueillir quelqu'un en France, ce qui rend le programme accessible au plus grand nombre.

Cela apporte une dimension plus **humaine** pour les étudiants : sur place ils sont accueillis et guidés par les étudiants locaux tout au long de leur stage et ils accueilleront eux-même un étudiant dans leur ville pendant la durée de son stage.

Du fait de la bilatéralité des échanges, les étudiants n'ont **pas à payer de frais d'inscription dans la faculté** où ils effectueront votre stage.

Un **chèque d'inscription à l'ANEMF** leur est demandé en début de procédure d'inscription d'un montant compris entre 35 et 65 euros par contrat signé.



Les stages SCOPE sont des **stages cliniques d'une durée de 4 semaines**. Selon les facultés, ces stages cliniques ne sont accessibles que pour les étudiants d'une certaine année d'étude (entre le DFGSM2 et le DFASM3).

Dans chaque ville, des étudiants qu'on appelle **Local Exchange Officer (LEO)** sont responsables de ces échanges et connaissent les modalités de départ au sein de leur faculté. Les stages SCOPE peuvent être **validants** et remplacer un stage français (selon les modalités propres et définies par chaque faculté).

Malheureusement, certaines facs ne font pas partie du programme, les étudiants ne peuvent donc pas partir dans le cadre de cet échange. Cependant, ils peuvent se rapprocher de leur service de **mobilités étudiantes** de leur université et/ou de leurs élus étudiants pour connaître les opportunités locales qui pourraient leur être proposées.

Pour connaître la liste des pays participants et leurs conditions d'échanges, tout se trouve sur le site de l'IFMSA : <http://ifmsa.org/exchange-the-world/>.

2. Quand et comment s'inscrire ?

Les inscriptions se déroulent en **juin** pour partir la **saison suivante** qui se déroule elle du mois d'avril suivant au mois de mars.

Ex: un étudiant qui s'inscrit en juin 2019 pourra partir d'avril 2020 à avril 2021.

Elle passe par un dossier électronique envoyé aux représentants **locaux** qui le transmettent ensuite aux représentants **nationaux** qui le prendront en charge au niveau **international**. Ce dossier d'inscription comprend:

- Une fiche de renseignement (Informations personnelles, choix des 4 pays classés par ordre de préférence, choix des mois de départ, choix des mois d'accueil)
- La charte des échanges lue et signée
- Le contrat d'engagement aux échanges SCOPE lue et signée
- Les SCOPE Terms and Conditions lues et signées
- Un questionnaire de motivation

3. Pourquoi partir avec SCOPE ?

La procédure administrative est relativement **facile**, elle passe par un site internet www.exchange.ifmsa qui regroupe toutes les informations sur les pays actifs, leurs conditions d'échange et est **accessible à tout le monde** ainsi que les dossiers des étudiants (visible uniquement par les responsables d'échanges).

L'étudiant est **accompagné tout au long de la procédure** par les responsables **locaux** et **nationaux** et durant son **stage par un tuteur**.

Contact : nathalie.hejjaoui@anemf.org - National Exchange Officer for Incomings
solene.rapp@anemf.org - National Exchange Officer for Outgoings

2. SCORE

Le programme SCORE est un autre programme d'échanges de l'**IFMSA** réparti sur les 5 continents, sur une durée de 4, 8 ou 12 semaines. Il s'agit d'un stage de recherche qui bénéficie des mêmes avantages qu'un stage SCOPE. C'est à dire qu'il s'agit d'un échange **gratuit** et **bilatéral**.

Le stage de recherche peut se faire dans plusieurs cadres :

- Le premier est bien évidemment le cadre de l'enseignement des masters qui permet aux étudiants de valider un Master 1 de biologie tout en continuant classiquement leurs études de médecine. Dans la plupart des cas, un stage pratique est requis pour compléter le Master 1, et dans tous les cas ce stage pratique constitue l'application directe des enseignements reçus. Les étudiants peuvent choisir sur la base de données de l'IFMSA le thème et le format qui correspondent à leur mention de Master, et ils auront toutes les chances de le faire valider dans l'obtention du Master 1 !
- Le deuxième est celui de la mise en pratique d'une curiosité que les étudiants pourraient avoir pour le travail en laboratoire et/ou en service clinique de recherche. Parce que la recherche, qu'elle soit fondamentale ou clinique, est à la base de la pratique quotidienne des étudiants en stage, il leur est essentiel d'avoir au moins une idée concrète de la manière dont elle se passe.

Les stages SCORE sont ouverts à tous les étudiants en médecine entre la DFGSM2 et la DFASM3 et se déroulent en général pendant l'été.

Quand et comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font par dossier électronique en Juin l'année avant l'échange.

Ex : inscription juin 2019 pour un départ en juillet 2020.

Les dossiers sont à renvoyer par mail aux responsables locaux ou **LORE (Local Officer On Research Exchanges)**.

Contact: helene.robil@anemf.org - **National Officer On Research Exchanges**

Rédigé par : Solène RAPP (National Exchange Officer for Outgoings)

solene.rapp@gmail.com